

CENTRES AQUATIQUES, LOISIRS

Pose de la 1ère pierre du futur centre aquatique communautaire et de l'espace festif polyvalent à Herbignac

Nicolas Criaud, Président de Cap Atlantique et Maire de Guérande, Christelle Chassé, Maire d'Herbignac et Franck Louvrier, Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire et Maire de La Baule-Escoublac, ont posé le 24 novembre, la 1ère pierre du futur complexe regroupant le centre aquatique communautaire et l'espace festif polyvalent d'Herbignac.

Publié le 25 novembre 2021

Le futur centre aquatique communautaire sera construit sur la même parcelle que l'espace festif polyvalent porté par la Ville. La commune et Cap Atlantique ont constitué un groupement de commandes pour désigner un maître d'œuvre commun pour ces deux équipements, afin de garantir la cohérence architecturale de l'ensemble et permettre des économies d'échelle sur l'ensemble des projets. Son ouverture est programmée au **printemps 2023**.

L'espace festif polyvalent d'Herbignac est un projet cohérent et fonctionnel par le regroupement sur un même lieu des activités culturelles municipales et associatives, des évènements à l'initiative des particuliers et des professionnels.

Plus d'informations sur :

- le futur centre aquatique communautaire, (https://www.cap-atlantique.fr/linstitution/projets-majeurs/le-futur-centre-aquatique-communautaire-a-herbignac)
- l'espace festif polyvalent d'Herbignac.

HERBIGNAC

MAIRIE DE HERBIGNAC
1 avenue de la Monneraye
44410 Herbignac

HORAIRES :

Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h / 13h30 > 17h30

Jeu : 8h30 > 13h

Sam : 9h > 12h (Etat-Civil uniquement)

02 40 88 90 01